

swissuniversities

swissuniversities

Effingerstrasse 15, Postfach
3001 Bern

www.swissuniversities.ch

Planification stratégique 2021-2024 de swissuniversities

Executive Summary

La contribution de swissuniversities au message FRI 2021-2024 est marquée par la transformation de la Suisse en une société de la connaissance. C'est pourquoi, la haute qualité, la compétitivité internationale et l'ancrage régional de la formation, de la recherche et de l'innovation continuent à figurer parmi les préoccupations les plus importantes et urgentes pour la Suisse. Au vu des défis futurs et de l'augmentation pronostiquée du nombre d'étudiants, il est indispensable qu'un financement de base des hautes écoles soit garanti.

Pour les années 2021-2024, les hautes écoles suisses mettent un fort accent commun sur les mesures qui leur permettront de saisir les opportunités et les défis de la transition digitale dans toute sa diversité. D'une part, ces mesures concernent la digitalisation dans l'enseignement et la recherche, et d'autre part, l'organisation des hautes écoles en tant que telle. De plus, des services communs qui permettront d'instituer les différentes pratiques «Open Science», sont également initiés dans les hautes écoles. swissuniversities demande des contributions de base supplémentaires et des contributions liées à des projets pour la réalisation de ces mesures et pour la mise à disposition des infrastructures correspondantes.

Des conditions optimales pour la relève scientifique sont déterminantes pour permettre à la Suisse d'occuper une position de premier plan au niveau international et de préserver sa prospérité. C'est pourquoi des mesures en faveur de la promotion de la relève et de la politique du personnel des hautes écoles seront développées et relancées pour la période 2021-2024. Dans ce contexte, swissuniversities prévoit le lancement de plusieurs programmes et projets qui seront financés par le biais de contributions liées à des projets. Ceux-ci soutiennent les hautes écoles dans la collaboration concernant des programmes doctoraux transversaux entre différents types de hautes écoles, le développement d'un double-profil de compétences de la relève des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques ainsi que dans la didactique des disciplines. Ils soutiennent en outre la formation d'enseignants dans le domaine MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles, technique), la diversité dans l'enseignement, la recherche et l'organisation ainsi que la mobilité des doctorants. De plus, les hautes écoles prévoient de créer une large palette de mesures visant à promouvoir les carrières des chercheuses et chercheurs ainsi qu'une meilleure structuration de la phase postdoctorale, ce pourquoi swissuniversities sollicite des contributions de base supplémentaires.

Une autre priorité des hautes écoles réside dans le développement du système de santé. Cela ne sera possible que grâce à la coordination et la collaboration avec des acteurs du secteur de la santé (Office fédéral de la santé publique, hôpitaux, etc.). Afin d'atténuer la pénurie de professionnels qualifiés dans les métiers de la santé, les hautes écoles universitaires et les hautes écoles spécialisées continuent à élargir leurs capacités d'études, qu'elles financent grâce à leur budget ordinaire. Par contre swissuniversities sollicite des contributions liées à des projets pour la mise en place du centre de compétences du « Swiss Learning Health System ».

Les hautes écoles s'engagent à une utilisation responsable et durable des moyens fournis par les cantons et la Confédération et ce, tout en préservant leur autonomie. C'est pourquoi les hautes écoles coordonnent leurs activités dans de nombreux domaines ou se répartissent les tâches. Une planification cohérente qui sert à définir les priorités et les mesures stratégiques communes pour la prochaine période FRI est par conséquent d'une importance primordiale pour le paysage des hautes écoles en Suisse.

Afin de pouvoir mettre en œuvre les mesures correspondantes, swissuniversities sollicite les contributions fédérales suivantes en conformité avec la LEHE:

- Une augmentation annuelle des contributions de base de 3.13 % pour les universités cantonales et les hautes écoles spécialisées,
- CHF 125 Mio. pour des contributions liées à des projets et
- CHF 2 Mio. pour l'installation d'une infrastructure commune dans le domaine de l'information scientifique.